

# En Marche !

## **REPONSES D'EMMANUEL MACRON AU QUESTIONNAIRE : 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES**

### Thème : Automobile

**Q1 :** À l'heure où les automobilistes se sentent attaqués et ignorés par les gouvernants, êtes-vous prêt, comme David Cameron lors des élections législatives de 2009, à déclarer « la fin de la guerre contre les automobilistes » ?

**R1 :** L'automobile occupe une place centrale dans notre société, en tant qu'outil de mobilité, mais aussi d'émancipation et de passion. Toutefois, le monde de l'automobile traverse une mutation sans précédent. L'usage prime chaque jour un peu plus sur la propriété, et l'impératif écologique transforme l'ensemble de la filière, amont et aval. Loin de déclarer la guerre aux automobilistes, nous souhaitons accompagner cette transition.

### Thème : Conso

**Q2 :** Si vous êtes élu, que comptez-vous faire concernant la fiscalité des carburants ? Comptez-vous développer le marché des biocarburants en France ? Si oui, comment ?

**R2 :** Faire sortir la France des énergies fossiles est l'un des grands défis des prochaines décennies. Nous souhaitons faire évoluer les comportements et mieux intégrer le coût écologique dans le prix du carbone: nous augmenterons donc progressivement taxe carbone pour atteindre 100 €/tCO<sub>2</sub> en 2030. Cela aura un impact à la hausse sur la fiscalité des carburants.

Par ailleurs, le diesel bénéficie depuis plusieurs décennies d'un avantage fiscal peu justifiable tant d'un point de vue économique qu'environnemental. Pour simplifier, il n'engendre pas moins de pollution que l'essence par litre consommé, mais il reste moins taxé. La fiscalité qui lui est appliquée (TICPE) sera donc alignée sur celle de l'essence d'ici la fin du quinquennat. Il ne s'agit pas de détruire des capacités technologiques ou industrielles, mais simplement de remettre le diesel sur un pied d'égalité avec les autres carburants.

Nous sommes conscients que ces modifications pèseront sur les propriétaires de diesel, qui ont effectué leur achat en prenant en compte ces avantages fiscaux. C'est pourquoi nous accompagnerons les détenteurs de véhicules âgés en créant une prime de 1 000 euros pour acheter un véhicule plus écologique.

**Q3 :** Y aurait-il une réelle volonté à poursuivre la dynamique des véhicules électriques ? Si oui, dans quelle mesure ?

**R3 :** Les progrès technique réalisés dans le stockage de l'énergie révolutionnent le secteur de l'automobile. Les véhicules électriques offriront bientôt une mobilité décarbonnée à un prix compétitif : nous devons accompagner ce mouvement. Nous maintiendrons le dispositif du bonus-malus à l'achat et accélérerons le déploiement des bornes de recharge. En amont, nous soutiendrons les efforts de recherche pour améliorer les performances et réduire le coût des véhicules.

# En Marche !

**Q4 :** Le diesel représente 65% du parc automobile français. Certains politiques veulent l'interdire d'ici 2020. La politique a pris le pas sur le discours scientifique. Quelle est votre position sur ce sujet ? Que répondez-vous aux 65% d'automobilistes roulant au diesel ?

**R4 :** Nous ne souhaitons interdire aucune technologie qui respecte les exigences de sécurité et environnementales. Le choix du véhicule doit rester à l'initiative du consommateur. Toutefois, la fiscalité n'a pas vocation à privilégier un carburant plutôt qu'un autre. C'est pourquoi nous souhaitons aligner les fiscalités du diesel et de l'essence, comme évoqué plus tôt.

## Thème : sécurité routière

**Q5 :** Que pensez-vous de la multiplication des radars sur nos routes ? Sachant que la France est le seul pays d'Europe à retirer des points et punir d'une amende les petits excès de vitesse entre 0 et 10 km/h, seriez-vous favorable à la mise en place d'une réelle marge de tolérance sur les relevés de vitesse ?

**Q6 :** Le ministre de l'Intérieur souhaite externaliser les radars mobiles embarqués en les confiant à des sociétés privées. Quelle est votre position sur cette mesure rejetée par l'écrasante majorité des Français ?

**R5 et 6 :** Nous déplorons encore trop de victimes chaque année en France. La poursuite des progrès en matière de sécurité routière est un impératif national.

Notre priorité est la prévention. Nous favoriserons pour cela la conception d'automobiles toujours plus sûres. Nous continuerons donc de soutenir les industriels dans leurs travaux de R&D et adapterons la réglementation aux évolutions technologiques, notamment concernant les véhicules autonomes. De même, les efforts devront être poursuivis s'agissant de l'amélioration des infrastructures, des campagnes de sensibilisation et de la formation à la conduite.

Ensuite, la politique de sécurité routière doit retrouver son caractère interministériel afin de mieux concilier la prévention, la répression, l'aménagement des infrastructures et les véhicules que nous venons d'évoquer. Nous engagerons des actions ciblées en faveur des usagers les plus vulnérables, notamment les 2 roues et les piétons.

Enfin, il est nécessaire de poursuivre le déploiement de nouveaux radars avec de nouvelles fonctionnalités, afin de garantir le respect des limitations de vitesse et de lutter avec sévérité contre les infractions à l'origine du plus grand nombre de victimes (téléphone et alcool au volant notamment)

L'importance des enjeux de sécurité et de santé publique nous interdit de baisser la garde. Néanmoins, cette vigilance nécessaire doit s'exercer avec pertinence. Ses objectifs ne doivent pas être détournés et ses recettes financières doivent continuer à bénéficier aux actions de sécurité routière, nous y veillerons.

## Thème : Environnement

**Q7 et 8 :** Il existe des systèmes appelés « rétrofit » permettant aux véhicules diesel plus anciens de bénéficier en seconde monte d'un équipement de dépollution, réduisant ainsi leurs émissions polluantes. Alors que l'Allemagne finance ce dispositif, le Gouvernement

# En Marche !

français n'a pas pris la peine d'étudier cette solution lors de la mise en place de la vignette CRIT'AIR.

Quel regard portez-vous sur ce dispositif qui implique des restrictions de circulations injustes pour certain français.

Paris a décidé d'interdire de rouler les véhicules d'avant 1997, date réajustée chaque année. Cette mesure vient pénaliser encore les gens modestes en entravant leur mobilité. Que proposez-vous pour réparer cette mesure injuste ?

**R7 et R8 :** Tous les leviers permettant de réduire la pollution doivent être envisagés. Si le « retrofit » permet de limiter les émissions réelles des véhicules à un coût abordable, il devra être promu.

Je l'ai dit à plusieurs reprises : je me battraï contre la ségrégation spatiale et l'assignation à résidence. À ce titre, toute initiative limitant l'accès des automobiles aux villes doit également offrir des alternatives concrètes pour garantir la mobilité des citoyens concernés par ces mesures. À cet égard, la pastille Crit'Air, qui est un bon outil pour garantir une meilleure qualité de l'air, doit aller de pair avec une mesure forte, un véritable soutien, pour les ménages qui n'ont pas les moyens de remplacer leur vieux véhicule. C'est le sens de la prime à la conversion de 1000 € que nous proposons, car nombreux sont les Français dans cette situation.

## Thème : Permis

**Q9 :** Êtes vous favorable à la suppression de l'amende et/ou du retrait de point pour les excès de vitesse inférieurs à 10 km/h ?

**R9 :** Au-delà d'une marge de tolérance technique, les sanctions doivent exister pour s'assurer du caractère dissuasif de la réglementation en vigueur.

**Q10 :** A l'heure des nouvelles technologies, l'apprentissage de la conduite n'a pas évolué et ne comprend aucune formation sur les outils technologiques qui peuvent accompagner les automobilistes dans leur vie, tel que le simulateur de conduite, les outils d'aides à la conduite, les systèmes de prise de mesure d'alcool et bien d'autres. Comptez-vous moderniser la formation au permis de conduire ?

**R10 :** La formation doit s'adapter aux nouvelles technologies et aux nouveaux usages. En lien avec les acteurs de la filière, nous étudierons les leviers pour la moderniser la formation.

## Thème : infrastructure

**Q11 :** Que proposez-vous pour assurer l'entretien de notre patrimoine routier, garant de la sécurité des usagers.

**R11 :** Notre mouvement considère que la prévention, sous toutes ses dimensions, doit être mise en cœur de la politique de sécurité routière. La qualité de l'infrastructure en est un élément. Notre projet comporte un plan d'investissement de 50 milliards d'euros, dont 5 milliards seront spécifiquement dédiés aux transports et aux équipements collectifs locaux.

# En Marche !

Plutôt que créer de nouvelles infrastructures, nous souhaitons entretenir, adapter et moderniser l'existant : le réseau routier en profitera.

## Thème : Mobilité

**Q12 :** Que pensez-vous de la volonté de certaines villes de fermer, comme à Paris, une voie de circulation régionale, les voies sur berges, sans concertation et sans offrir une solution alternative aux usagers.

**R12 :** L'aménagement de la voirie et le déploiement des transports urbains ne sont pas des compétences de l'État. Il est de la responsabilité des élus locaux et régionaux de concilier la mobilité avec les priorités environnementales, au premier rang desquelles la qualité de l'air. De ce point de vue, je souhaite que les élus locaux aient davantage de responsabilités afin de pouvoir réguler les circulations dans leur centre-ville, particulièrement durant les épisodes de pic de pollution ; mais aussi, pour développer des modes de transports alternatifs.